

Selon [LA FRANCAISE DU COURTAGE](http://www.la-francaise-du-courtage.com) (siège à Bordeaux/33), les barèmes communiqués au cours du mois d'août par les établissements bancaires font de nouveau état d'une hausse des taux en Aquitaine. L'amplitude de cette hausse reste toutefois moins importante qu'en juillet. Elles sont notamment sensibles pour les prêts à 15 ans, où certaines qualités de dossier ont vu leurs taux progresser de 10 points de base. Ainsi sur cette durée, les emprunteurs décrochent des taux de 1,80 % pour les excellents dossiers, de 2,05 % pour les très bons dossiers et de 2,20 % pour les bons dossiers. Ces taux sur 15 ans étaient respectivement de 1,75 %, 2 % et 2,10 % en juillet. www.la-francaise-du-courtage.com